

mais à l'abri de sa fragilité actuelle, et on aura un aperçu du vaste champ qui s'ouvre à la nouvelle industrie.

Une importante usine, dont les bâtiments doivent mesurer 16,000 mètres de surface, est en voie de construction à Pont-d'Ain pour l'exploitation de cette découverte. Dès qu'elle fonctionnera, un magnifique chômage se fera sentir dans les verreries de Givors et de Rive-de-Gier.

Pour une découverte, c'est une belle découverte.

— Un imprimeur de Constantine, dont nous apprécions le mérite, M. Arnolet, nous envoie deux brochures jolies par la forme, intéressantes par le fonds : *Mémoire sur les fouilles exécutées au Madras'en, mausolée des rois de Numidie, suivi des plans, coupes et élévations, nécessaires à l'intelligence du texte*, par le colonel Brunon, Constantine, 1874, in-8", et *Le Sahara de la province de Constantine, étude sur la géographie ancienne du sud de la Numidie*, par W. Ragot, capitaine au 3<sup>e</sup> bataillon d'Afrique, 1874, in-8°. Nous saluons ici l'œuvre de notre habile confrère, en même temps que les savants travaux de deux officiers qui font honneur à notre armée.

— Notre ami, M. Gariel, avait publié à Grenoble, avant la guerre, les premiers numéros d'une feuille qui paraissait appelée à un succès. *La Petite Revue des bibliophiles dauphinois, ou correspondance entre tous les amateurs dauphinois qui ont quelque question à poser, quelque réponse à faire ou quelque trouvaille à signaler*, devait paraître dix fois par an. Mais qui pouvait écrire quand l'ennemi était là? En 1873, quatre livraisons de mars 1870 à avril 1873, furent données. Ces jours-ci, nous avons reçu les numéros 9 et 10, avril 1873 et juin 1874, avec avis que c'était la fin! Nous le regrettons, car l'idée était heureuse et il nous semblait que les bibliophiles étaient assez nombreux en Dauphiné pour réserver un sort meilleur à cette piquante publication.

— « On perd ceux que l'on flatte », dit le proverbe. Nous avons loué le *Courrier*, le mois passé et... nous l'avons perdu. Eh bien ! changeons de note :

— On lit dans le *Courrier de Lyon* du 7 octobre :

« M. Guiton, avocat, a été élu hier, à Saint-Haon (Loirê), à une forte majorité, »

Voilà qui est singulier. C'était M. Genton qui se portait candida.